

Mal-être dans les IUT de Normandie : un ultimatum lancé au président de l'université de Caen

Murielle Bouchard

Publié le 23 Mar 18 à 19:32



19 des 21 chefs de département des IUT de l'ex Basse-Normandie ont lancé un ultimatum au président de l'université de Caen (Calvados). (©M-B/Normandie-actu)

Les trois **IUT de l'ex Basse-Normandie, Caen (Calvados), Cherbourg (Manche) et Alençon (Orne)** pourraient bien se retrouver avec 90 % des chefs de département n'assurant plus leurs tâches administratives, mercredi 28 mars 2018. 19 sur les 21 ont envoyé « leur démission ». Elles prendront effet à cette date, si l'université de Caen ne consent pas à les recevoir avant pour exposer leurs désaccords avec des décisions récentes.

[LIRE AUSSI : À Caen, l'UFR Staps en grève dénonce « une désorganisation générale de la filière »](#)

Des démissions, mais les cours assurés

L'ultimatum est donc lancé : les démissions de 19 des 21 chefs de département des trois IUT de l'ex Basse-Normandie prendront effet mercredi 28 mars. Un terme de démission qu'il faut relativiser toutefois :

Les cours auront bien lieu pour les 3 500 étudiants qui dépendent de nos IUT, la démission dont il s'agit ne porte que sur les tâches administratives qui sont effectivement importantes pour les chefs de département, mais pas sur leur mission d'enseignement, explique Carine Travert, directrice de l'IUT de

Caen.

Une situation qui se dégrade au fil du temps...

Interrogé par *Normandie-actu*, un des signataires d'un communiqué de presse envoyé vendredi 23 mars 2018 exposant « la crise entre l'université et les chefs de département » explique : « Nous sommes prêts à revoir notre position seulement si le président de l'université nous reçoit avant pour exposer notre point de vue ».

Une urgence liée selon ce chef de département « à une situation qui s'est fortement dégradée en cinq ans et qui devient insupportable à gérer ».

Nous voulons exposer notre point de vue et signifier nos désaccords. Nous avons envoyé un courrier pour l'expliquer, la semaine dernière. Les étudiants nous ont dit qu'ils avaient reçu un message de la présidence soulignant qu'ils ne devaient pas s'inquiéter, mais nous, nous n'avons pas de nouvelles...

Le rendez-vous « aura bien lieu »

Dominique Kervadec, vice-président du conseil d'administration de l'université rassure : « Le rendez-vous aura bien lieu, peut-être pas avant le 28 mars, mais nous sommes disposés à les écouter. »

Pour la directrice de l'IUT de Caen : « Les collègues sont effectivement très inquiets, beaucoup de choses ont circulé : la fusion des IUT, les menaces qui pèsent sur les antennes des IUT et depuis le 23 février et la restitution d'un document de réorganisation, la remise en cause du statut de chef de département dans nos IUT. » Le document de trop qui a fait déborder le vase, selon la directrice.

Marc Zabalia, également vice-président du conseil d'administration de l'université insiste :

Nous avons entendu l'argument sur le statut de chef de département et nous avons modifié le document appelé référentiel qui a été présenté en février dernier.

Des investissements en baisse

« La situation chez nous est unique en France. La perte d'autonomie des IUT pose souci ailleurs, mais pas au point de ce qu'il se passe avec l'université de Caen », selon le chef de département signataire du communiqué de presse.

Selon lui, si la situation se dégrade c'est aussi la faute de la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) :

Depuis cinq ans, c'est de pire en pire. Notre autonomie est totalement remise en cause, on rogne sur tout sans prendre en compte les spécificités de notre enseignement. On perd du budget d'investissement : 100 000 euros à Caen notamment, alors que nos départements ont besoin d'être à la pointe pour assurer un enseignement de qualité et c'est le cas vu nos taux de réussite.

Marc Zabalia explique : « C'est vrai l'an dernier le choix du conseil d'administration a été de privilégier la politique de l'emploi malgré la stabilité des effectifs et donc de diminuer les investissements, mais pour le budget 2019 sur lequel nous travaillons en ce moment, la ligne de l'investissement va augmenter d'un

million d'euros. En contrepartie, nous aurons une politique de l'emploi moins ambitieuse. »

Et pour que les IUT puissent profiter de plus d'investissement, « il faut évidemment que les directeurs nous soumettent des projets intéressants », indique le vice-président du conseil d'administration.

« Notre spécificité d'enseignants en IUT n'est pas prise en compte »

Les signataires du communiqué de presse soutiennent de plus : « Le conflit porte sur la perte d'autonomie grandissante des instituts : refus de prendre en compte les décisions votées par les conseils d'instituts, non-respect du code de l'Éducation (articles L713-9, L719-5 et R719-64 complété de l'article 9 du décret n°2014-604) qui impose une autonomie de gestion des IUT. »

[LIRE AUSSI : Pour ou contre la fusion des académies de Caen et Rouen ? Un référendum lancé par des syndicats](#)

Pour le chef de département, « nos jeunes sont très souvent en stage, nous devons les accompagner c'est notre rôle de les encadrer et récemment nous avons appris que notre référentiel d'heures au niveau de cet encadrement allait être revu à la baisse ».

Une décision qui selon cet enseignant « ne tient encore une fois pas compte du tout de nos spécificités ». Sur ce point Marc Zabalia assume : « C'est vrai que dans notre nouveau référentiel, certains enseignants perdent des heures, mais nous estimons que vu les différences qu'il y avait, il fallait lisser ce nombre d'heures. »

Si le rendez-vous devrait donc avoir lieu, l'université de Caen a confirmé, vendredi soir : « Il faudra certainement plus d'une réunion, le sujet est complexe. » Et le mal-être semble bien ancré.

• Le communiqué de presse des 19 chefs de département des IUT de l'ex-Basse-Normandie :